



M. Le Président Du Département des Yvelines,

Copie au représentant du Département au conseil
d'administration du collège, au Recteur des Yvelines, au
Maire de Magny-les-Hameaux

Le 12 mai 2016,

Deux informations transmises récemment par le Département à la ville de Magny-les-Hameaux nous inquiètent et remettent en cause les bonnes conditions d'enseignement pour nos enfants : d'une part vous renoncez à la réhabilitation du collège, pourtant vieux de 40 ans, sur les aspects les plus importants (adaptation des classes, remise en état d'équipement obsolètes...). Ces travaux, attendus par les équipes en place pour adapter l'équipement aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui, étaient pourtant programmés dans votre plan 2010-2016. Les annuler sans annoncer de nouvelles dates témoigne du plus grand mépris pour nos enfants et pour les équipes enseignantes qui méritent des conditions décentes.

Par ailleurs, l'allusion que vous faites dans votre courrier au Maire à une " étude démographique " que vous allez conduire en préalable à toute nouvelle programmation de travaux sur l'ensemble du territoire yvelinois est de nature à inquiéter les parents d'élèves bien au delà de notre commune.

Pour exemple, dans notre ville de près de 10 000 habitants, où les effectifs en primaire sont stables, le collège est à échelle humaine (550 élèves). C'est un lieu de vie essentiel qui permet aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants, une prise en charge individualisée des élèves en difficultés. C'est depuis quelques années une vraie réussite dans ce domaine avec une équipe éducative soudée, une connaissance et un suivi de chaque élève.

Toute logique comptable qui consisterait à créer de nouveaux déséquilibres serait pour nous inacceptable. Tout déséquilibre territorial ne peut entraîner que de nouvelles concentrations préjudiciable à la qualité d'enseignement et l'accueil des enfants.

Moins de collèges dans les Yvelines avec plus d'élèves par collège pourrait être une conclusion logique, économiquement alléchante d'une analyse démographique.

Pourtant, imposer des temps de transport aux élèves aurait pour conséquence au delà de la fatigue, un impact important sur le bilan carbone et la circulation routière. La présence d'un collège d'une commune de taille moyenne c'est aussi un vecteur de lien social et dynamisant pour le tissu associatif. En bref, le contraire d'une ville dortoir !

Au vu de ces arguments, nous vous demandons de réinscrire au budget du département dès 2017 les travaux de réhabilitation du collège A. Einstein pour lesquels des promesses avaient été faites.

Dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

En vous remerciant de votre attention et comptant sur vous pour apporter votre soutien à nos enfants et à notre ville, je vous prie M. Le Président du Département d'agréer nos sincères salutations,

Pour les parents de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves de Magny-les-Hameaux

Virginie le Vot, présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. le Vot', with a horizontal line underneath the name.